



EDITO

par Benoit Genuini et Alain Goyé

Quelle éducation ?

C'est une évidence, l'accès à l'éducation est un bien précieux. Mais quelle éducation ? Il semble légitime de nous interroger et d'orienter nos efforts en vue de faire porter le plus de fruits aux moyens qui nous sont confiés.

Un dictionnaire définit l'éducation comme l'art de former l'être humain, d'assurer son épanouissement physique et mental. Ambitieux programme ! Cette définition suggère de distinguer les termes «formation» et «éducation», auxquels on peut même trouver des objectifs apparemment antagonistes. Former, c'est donner une forme. Cela évoque le moule, la sculpture, d'où la pâte humaine ressort avec les qualités précises recherchées par le formateur : des savoirs, des compétences... On sait combien une telle préparation est nécessaire pour s'adapter à des règles sociales, et y endosser un rôle dont les limites et les attentes ont été définies par des siècles de culture. Cependant, l'adaptation à la société peut-elle être considérée comme l'unique finalité de l'homme ? Certainement pas. Si l'on croit légitime l'aspiration de chacun au bonheur, il est probable que sa réalisation nécessite un environnement favorable et porteur. Et c'est pour cela qu'à côté, et au-delà de celui de formation, nous aimons tant le mot «éducation». La déclaration universelle des droits de l'homme évoque le droit de chacun à «prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, jouir des arts

et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent». Autrement dit, à assurer son épanouissement physique et mental, objectif légitime de l'éducation comprise dans toute la plénitude et la noblesse du mot. A l'inverse de la formation qui uniformise, l'éducation est ce qui permet à chacun de s'épanouir dans toute la richesse de sa différence, richesse individuelle qui est l'essence de notre richesse collective, différence qui seule pourra fonder la contribution de l'individu à l'évolution de la société. Et la société d'aujourd'hui n'est-elle pas plus que jamais en attente impérieuse de transformations ?

A la Fondation Amanjaya, nous croyons au sens et à la valeur de l'homme, et à la nécessité de son épanouissement pour chacun comme pour la collectivité. C'est pourquoi nous aimons tant le mot éducation. C'est pourquoi nous aimons soutenir des associations et des projets qui s'attachent, eux aussi, à développer la part humaine de l'homme. Cette nouvelle lettre vous présente deux associations soutenues par la Fondation Amanjaya et qui ont en commun de croire à l'importance de l'éducation et d'œuvrer chaque jour afin de redonner un cadre de vie meilleur et un environnement épanouissant à des enfants défavorisés et vulnérables : Share a Child Movement, aux Philippines et Our Home, au Cambodge.

LES ASSOCIATIONS QUE NOUS SOUTENONS EN 2011-2012

L'association **Enfants du Mékong** pour le fonctionnement des foyers et centres scolaires pour jeunes doués, motivés et sans ressources, au Cambodge et aux Philippines.

L'association **Enfants d'Asie**, pour le soutien de son programme de scolarisation et d'attribution de bourses d'études pour les jeunes filles en détresse et très démunies au Cambodge, aux Philippines et au Vietnam.

L'association **Krousar Thmey**, pour le soutien du centre de protection permanente de Serey Sophon au Cambodge.

L'association **Our Home** pour le financement des frais d'ins-

cription à des universités publiques de Phnom Penh de 8 étudiants.

L'association **Passerelles numériques**, pour le financement de bourses d'études et de frais de vie de 218 étudiants au Cambodge, Philippines et Vietnam, et la participation aux projets d'investissement (infrastructures) au Cambodge et aux Philippines.

L'association **Pour un Sourire d'Enfant**, pour la contribution au financement de journées de formation dans l'école hôtelière, et au financement de la construction d'un internat à Phnom Penh (suite du projet financé en 2010-2011).

SHARE A CHILD MOVEMENT AUX PHILIPPINES



Share A Child Movement, créé en 1982, est une organisation non gouvernementale philippine, œuvrant dans la région centre de Cebu, et dont la mission est de permettre aux enfants d'accéder à un meilleur cadre de vie dans un contexte familial équilibré, et un environnement épanouissant et harmonieux. C'est en s'assurant que ces enfants ont accès à l'éducation et à un service social minimum que cet objectif peut être atteint. Share A Child Movement travaille également à renforcer les liens familiaux, ainsi qu'à encourager les institutions locales à respecter leurs obligations relatives à la Convention des Droits de l'Enfant des Nations Unies. Dans ce cadre, Share A Child Movement a mis en place quatre programmes phares : éducation, droits et protection de l'enfant, développement familial, et développement des moyens de subsistance.

Share a Child Movement croit que l'éducation permet même aux plus pauvres d'accéder à un monde de savoirs et d'opportunités à travers les quatre piliers que sont : l'apprentissage des savoirs, des savoir-faire, de la vie en communauté, et des savoir-être.

Les bidonvilles sont le reflet de la pauvreté urbaine de Cebu. Trop souvent les victimes les plus vulnérables sont les enfants, souffrant de malnutrition, du manque de soin et n'ayant pas accès à l'éducation. Selon l'UNICEF, les premières années de la vie d'un enfant sont cruciales, non seulement pour leur bien-être immédiat, mais, plus important encore, pour leur futur. Un bon départ dans la vie permet aux enfants de grandir en bonne santé, de développer correctement leur langage et leurs capacités d'apprentissage, d'aller à l'école et de vivre une existence enrichissante et productive.

L'Etat met en place des centres d'accueil de jour et des classes de pré-scolarisation, mais leur nombre est encore insuffisant. Les études montrent que le manque d'accès à ces classes de pré-scolarisation contribue au fort taux d'abandon de ces élèves durant leurs premières années d'école.



La Fondation Amanjaya soutient le programme de Share A Child Movement visant à réduire le taux d'échec scolaire parmi les enfants les plus pauvres par un programme de pré-scolarisation dans 4 centres - 200 enfants sont concernés par ce programme. Un professeur est dédié à



chacun des centres et anime trois classes de 25 élèves par jour, du lundi au vendredi.

Share A Child Movement voit dans l'éducation un moyen efficace de permettre aux enfants de sortir de la pauvreté. Ce programme de pré-scolarisation a pour objectif de permettre à des enfants vivant dans des bidonvilles de suivre des cours que leurs familles n'ont pas les moyens de leur payer dans les écoles privées et publiques. Balay Bata Center est donc une alternative à ces écoles, qui donne à ces enfants l'opportunité d'acquérir le bagage nécessaire pour réussir avec succès les premières années de l'école élémentaire. En complément de la pré-scolarisation, ce programme implique les parents au travers de discussions sur le suivi et le développement des enfants et d'activités parents-enfants.



THE SHARE A CHILD MOVEMENT, INC.

3F FSV Building, 91 Rizal Avenue
Cebu City 6000 Philippines
Email: shareachild@gmail.com
Tél: +6332- 238-2487
www.shareachild.org.ph

OUR HOME AU CAMBODGE

Our Home est une ONG cambodgienne, créée en 1999 par un jeune cambodgien, Monsieur HANG Vibol, aujourd'hui décoré de la Médaille du Mérite Français, avec à l'esprit : sauver et sauvegarder l'enfance des enfants cambodgiens, désabusés ou abusés, quels qu'en soient les causes et les effets ; et leur redonner une famille qui les aidera à préparer leur avenir.

Elle offre un environnement épanouissant aux enfants pauvres, victimes d'abus, de trafic, de violence et de négligence à travers l'éducation, l'accès aux soins tout en encourageant la viabilité de leurs communautés.

Our Home agit dans deux lieux distincts, au sein de la capitale, Phnom-Penh, et dans la province de Takéo au sud du Cambodge.

L'équipe permanente est composée de soixante-dix-huit personnes réparties entre le bureau de Phnom Penh et celui de Takéo.

L'association s'est fixée les objectifs suivants :

- Améliorer les conditions de vie des groupes défavorisés de la société cambodgienne, en particulier les enfants vulnérables, les jeunes de la rue victimes d'abus et de violence.
- Fournir à ces jeunes, leurs familles et leur communauté un accès à la santé et à des formations professionnelles

Pour les atteindre, Our Home dispose de :

- Trois refuges et une école primaire implantés dans la ville de Phnom Penh.
- Un programme d'éducation et un programme de soins localisés à Traing, district de la province de Takeo.

Our Home en chiffres – 2010

- 5 226 enfants pauvres des zones rurales ont pu aller à l'école grâce à la prise en charge de leurs frais de scolarité et à la fourniture d'uniforme et de matériel scolaire.
- 32 filles et 74 garçons abusés et/ou abandonnés ont pu intégrer un environnement sain et sûr.
- 27 enfants issus de foyers Our Home, ainsi que 54 enfants issus de communautés pauvres ont été scolarisés dans l'école primaire de Our Home



Au Cambodge l'accès à l'éducation est très coûteux, notamment lorsqu'il s'agit des études supérieures. En effet les frais moyens pour un étudiant sont de 350\$ à 2500\$ par an et cela pendant 4 à 7 ans suivant les études envisagées. De nombreux jeunes passent leur examen de fin de cycle mais n'ont malheureusement pas l'argent nécessaire pour continuer des études supérieures. Seulement 8% des lycéens ont la possibilité d'aller à l'université.



La Fondation Amanjaya soutien la scolarité de 8 étudiants ayant réussi leur examen de fin de cycle leur permettant d'accéder à l'université en finançant leurs frais d'inscription. Ces 8 étudiants viennent de milieux difficiles. Certains, originaires de la province de Takéo sont venus à « Our Home » afin de bénéficier d'une meilleure éducation qu'à la campagne. Ils sont issus de familles nombreuses et sont les seuls à pouvoir bénéficier d'études supérieures. Leurs parents sont des fermiers, cultivateurs de riz, et très pauvres.

D'autres viennent de la rue et ont été accueillis très jeunes au sein des foyers de « Our Home », ils ne possèdent aucune famille et ont connu des situations très dures. Ils montrent tous une motivation débordante et savent que l'accès à l'université est une ouverture et une chance infinie pour leur métier et leur avenir.



OUR HOME FRANCE

533 , rue Mathias
60130 Wavignies
Tél : 03.44.77.06.36
e-mail : ohfkh@neuf.fr
www.ourhomecambodia.org

| Mr. HANG Vibol, fondateur de Our Home



« Lorsque j'ai démarré le Projet Our Home pour les Enfants Vulnérables, j'ai su qu'une nouvelle approche était nécessaire afin de s'assurer que les enfants ne retournent pas dans la rue.

A travers mon expérience professionnelle passée, j'ai pu me rendre compte que ces enfants nécessitaient un accompagnement dans la durée.

Il n'y a malheureusement pas de « potion magique ». Ils ont besoin d'être choyés et guidés. C'est pour cela que j'ai appelé l'organisation « Our Home » (Notre Maison). Mon objectif était de pouvoir leur fournir un environnement sûr et joyeux dans lequel ces enfants puissent s'épanouir et révéler leur potentiel.

Aujourd'hui la croissance rapide que connaît le Cambodge a apporté des opportunités pour certains. Cependant, beaucoup n'ont pas vu d'amélioration dans leurs conditions de vie. Le fossé entre les riches et les pauvres continue de s'agrandir. Les familles rurales, pour essayer d'échapper à la pauvreté, s'installent dans les zones urbaines comme la capitale Phnom-Penh. Beaucoup d'entre eux n'y trouvent cependant pas une vie meilleure comme ils l'espéraient. Dans cet environnement de pauvreté, de manque d'éducation, et de problèmes familiaux, les enfants peuvent devenir victimes de violences domestiques, d'abandon et d'abus. Les enfants des rues persuadent souvent les autres enfants de les rejoindre dans la rue et de partager leur style de vie.

Des organisations telles que Our Home sont cruciales si nous ne voulons pas abandonner ces générations. »

DES INCITATIONS FISCALES

La Fondation Amanjaya, sous l'égide de la Fondation de France, bénéficie de la reconnaissance d'utilité publique de celle-ci; à ce titre, les dons versés à la Fondation ouvrent droit :

- à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66% de leur montant, dans la limite de 20% du revenu imposable. Ainsi, un don de 10.000 euros ne « coûte » réellement que 3.400 euros au donateur
- depuis 2007, grâce à la nouvelle loi dite loi TEPA, à une réduction d'ISF de 75% de leur montant, à concurrence de 50.000 euros d'impôt.

Ainsi, un don de 66.666 euros* ne « coûte » réellement que 16.666 euros au donateur

Des avantages complémentaires peuvent se cumuler aux précédents dans le cas de donations de valeurs mobilières (actions, etc.) – il est recommandé de consulter un notaire sur ce sujet, de même que pour envisager un legs à la Fondation.

VIA LA FONDATION, FAIRE UN DON À UN PROJET EN PARTICULIER

Il est possible de dédier son don à la Fondation, à un domaine d'activité ou à un projet particulier :

1. Le donateur doit s'assurer que le projet en question appartient à ceux que le Comité Exécutif souhaite soutenir. Si ce n'est pas le cas, il sera néanmoins possible de le recommander auprès du Comité.
2. En faisant son don à la Fondation Amanjaya, le donateur informe les fondateurs de sa destination souhaitée.

*: la déduction fiscale dans le cadre de la loi TEPA est plafonnée à 50.000 euros.

DON À LA FONDATION AMANJAYA

EN SOUTIEN À L'ACTION DE LA FONDATION AMANJAYA POUR OFFRIR UN ACCÈS À L'ÉDUCATION À DES JEUNES ISSUS DES POPULATIONS LES PLUS DÉFAVORISÉES,

veuillez trouver ci-joint un chèque de à l'ordre de Fondation de France – Fondation Amanjaya

Je souhaite que ce don soit employé en priorité par la Fondation Amanjaya à :

- offrir un accès à l'enseignement primaire et secondaire,
- offrir un accès à une formation professionnelle et supérieure,
- tout projet que la Fondation choisira de soutenir

sous réserve que cet emploi soit agréé par le Président de la Fondation de France.

Un reçu fiscal me sera envoyé à l'adresse suivante :

Nom : Code postal :

Adresse : Ville :

Pour être tenu au courant de l'emploi de mon don et de l'action de la Fondation Amanjaya, je souhaite être joint par :

E-mail : Téléphone :

Merci de photocopier ce bulletin ou de l'imprimer sur le site www.amanjaya.org et de l'envoyer à l'adresse ci dessous :
Fondation de France – Fondation Amanjaya, c/o M. Benoit Genuini, 4 avenue Girodet 92500 Rueil - Malmaison